



CARTE POUR RAISON PATRIOTIQUE

1. Pour quel trajet ?

- Valable sur l'ensemble du réseau* SNCB, (points frontières* inclus).
- Valable uniquement en service intérieur ou pour la partie belge d'un trajet transfrontalier.
Le trajet est effectué à bord d'un train faisant partie de l'offre de service publique (IC, L, P, S, EXTRA, EXP, EC et T, tels que mentionnés dans l'horaire sur sncb.be).
- Sur le réseau des Sociétés de transports* régionaux (TEC, De Lijn, STIB).

2. Pour qui ?

- Pour le titulaire d'un statut de reconnaissance nationale ou la veuve/le veuf de celui-ci/ celle-ci ;
- Pour les personnes reconnues comme victimes directes d'actes de terrorisme et ayant un taux d'invalidité d'au moins 10%.

3. Comment l'obtenir ?

La CARTE POUR RAISON PATRIOTIQUE est uniquement disponible au guichet.

Veillez-vous munir :

- de votre carte d'identité.
- de l'attestation délivrée par une des deux autorités publiques (La Défense ou Le Service Fédéral des Pensions) :
 - pour les titulaires d'un statut « militaire » de reconnaissance nationale et de leur veuve :
LA DEFENSE
Sous-Section Notariat
Quartier Reine Elisabeth
Rue d'Evere, 1
1140 - BRUXELLES
 - pour les titulaires d'une pension d'invalidé « militaire » de la guerre et assimilés et pour leur veuve :
SERVICE FEDERAL DES PENSION
Service des pensions de réparation
Tour du Midi
1060 - BRUXELLES
 - pour les titulaires d'un statut « civil » de reconnaissance nationale (y compris les victimes d'actes de terrorisme) et les titulaires d'une pension d'invalidé « civil » de la guerre ainsi que pour la veuve de ces catégories :



SERVICE FEDERAL DES PENSION
Cellule des victimes civiles de la guerre et victimes d'actes de terrorisme
Tour du Midi
1060 - BRUXELLES

Si vous n'êtes pas en mesure de vous rendre au guichet, vous pouvez mandater une personne de votre entourage pour y aller à votre place. Celle-ci se munira de votre carte d'identité (carte d'identité du demandeur).

Le guichetier lie votre « Carte pour Raison Patriotique » à votre carte MoBIB*.

- Pas encore de carte MoBIB* personnalisée et enregistrée à la SNCB ? Le vendeur la confectionne au guichet. Les frais de confection seront perçus (voir « Tarifs »).
- Déjà une carte MoBIB* personnalisée SNCB ? Le vendeur lie la « Carte pour Raison Patriotique » à la carte MoBIB*, sans frais.
- Déjà une carte MoBIB* personnalisée STIB/TEC/DE LIJN mais non-enregistrée à la SNCB ? Le vendeur l'enregistre et lie la « Carte pour Raison Patriotique » à la carte MoBIB, sans frais.
- La validité de la « Carte pour Raison Patriotique » est de 5 ans. Lorsque la période de validité de votre carte arrive à échéance, rendez-vous au guichet muni de votre carte d'identité et de votre « Carte pour Raison Patriotique » expirée, afin d'en obtenir une nouvelle. Il n'est pas nécessaire de fournir une nouvelle attestation.

4. Sur quel support ?

Carte MoBIB* personnelle en cours de validité, émise par la SNCB, STIB, TEC ou De Lijn.

5. Utilisation / Itinéraires

- La « Carte pour Raison Patriotique » liée à la carte MoBIB* est nominative et non cessible. Elle vaut titre de transport en 1^e et 2^e classe et offre la gratuité du transport à la SNCB.
- Elle permet d'effectuer un nombre illimité de voyages en 1^e ou 2^e classe sur le réseau SNCB.
- La « Carte pour Raison Patriotique » liée à la Carte MoBIB* par la SNCB est valable à la SNCB ainsi qu'à la STIB, TEC et De Lijn, donc il n'est pas nécessaire de charger un contrat séparé pour ces opérateurs. Si votre « Carte pour Raison Patriotique » a été liée par la STIB sur Votre Carte MoBIB*, dans ce cas elle est également valable à la SNCB.
- La « Carte Accompagnateur Gratuit » peut être utilisée simultanément avec la « Carte pour Raison Patriotique ».

6. A quel prix ?

- La « Carte pour Raison Patriotique » est chargée gratuitement sur votre Carte MoBIB*.



7. Suppléments

Voyager de / vers Brussels Airport - Zaventem

- Si vous voyagez au départ ou à destination de Brussels Airport - Zaventem, vous ne devez pas payer le **SUPPLEMENT BRUSSELS AIRPORT***. Pour accéder à l'aéroport, vous présentez votre carte MoBIB* au lecteur pour l'ouverture des portiques à l'aéroport.

Voyager avec un vélo

- Afin de voyager avec votre vélo non-pliable, vous achetez un SUPPLEMENT VELO par trajet* simple (voir fiche-produit SUPPLEMENT VÉLO).

Voyager avec un animal domestique

- Afin de voyager avec votre animal domestique non-enfermé, vous achetez un SUPPLEMENT ANIMAL DOMESTIQUE par trajet* simple (voir fiche-produit SUPPLEMENT ANIMAL DOMESTIQUE).

8. Remboursement

- Pas d'application.
- Le prix du droit de confection* de votre carte MoBIB* n'est pas remboursable.

9. Autres avantages

Tarif voyageurs parkings SNCB

Votre « Carte pour Raison Patriotique » vous donne droit à un tarif réservé aux voyageurs train, sur certains produits parking, dans les parkings payants SNCB. Faites lire votre carte MoBIB* à la borne de paiement du parking afin de profiter du tarif préférentiel pour voyageurs train.

Les tarifs des parkings sont disponibles sur snbc.be.

Enfants de moins de 12 ans accompagnés

Gratuité pour les enfants de moins de 12 ans (pas de ticket émis) accompagnés d'une personne de 12 ans ou plus ayant un titre de transport valable (maximum 4 enfants de moins de 12 ans par accompagnant, sauf si ils appartiennent à un même ménage*). Un document officiel valable (carte d'identité, carte Isi+, passeport) prouvant l'âge de l'enfant est indispensable lors du voyage.

Voyager avec vos bagages accompagnés gratuits

Vous pouvez emporter gratuitement 3 bagages à mains par voyageur, faciles à transporter (mallettes, sac à dos, valises,...) pour un total de 30 kg par personne. Vous devez surveiller vous-même vos bagages à main et les munir d'une étiquette nominative (consultez la fiche-produit BAGAGES ACCOMPAGNÉS GRATUITS afin de connaître toutes les dispositions).